

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

**Journées Hôpitaux de jour
gériatriques : pertinence d'un
partenariat Hôp de jour / MAIA**

4 juin 2009

Dr Marie-Hélène NOEL et Dr Éliane ABRAHAM

(merci à Cyril THOMAS, chef de projet MAIA-54)

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

contexte

Le contexte de la maladie en France et en Meurthe et Moselle (estimation très estimative !!!) :

860 000 malades en France

220 000 nouveaux cas chaque année

6480 malades en Meurthe et Moselle

2500 malades sur Nancy et couronne

830 malades sur le Pays Lunévillois

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

La réponse à l'appel à projets

Le Conseil Général est porteur du projet, il a été monté en collaboration avec les réseaux gérontologiques de santé du Grand Nancy et du Lunévillois et leurs partenaires, soutenu par la DDASS et le CHU.

Le territoire concerne la Communauté Urbaine du Grand Nancy (couvert par le réseau Gérard Cuny) et le Pays Lunévillois (couvert pas Réseaulu)

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

De la réponse à aujourd'hui

- 30 septembre 2008 : dépôt du dossier
- Janvier 2009 : le dossier est retenu
- 26 février 2009 : 1ère rencontre des sites retenus à la CNSA
- Réalisation d'un premier état des lieux des territoires et services
- 30 avril 2009 : première rencontre des pilotes MAIA
- Phase de diagnostic MAIA
- Juin 2009 : formation des pilotes locaux

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

Le projet

Architecture proposée par le conseil général et ses partenaires

Principe: valorisation des acteurs et des coordinations existants **dont hôpital de jour !**

1. Les CLIC comme guichets de cette MAIA (ce qui permet de ne pas ouvrir une nouvelle porte, ce qui complexifierait encore le paysage et ce qui permet d'avoir une porte d'entrée qui ne varie pas avec l'âge du malade – ou + de 60 ans : les CLIC sont à la fois Centres Locaux d'Information et de Coordination pour personnes âgées et les guichets d'accueil de la MDPH).
2. Une coordination organisée autour des équipes APA et des équipes des réseaux gérontologiques pour mettre en place des projets individualisés de soins et de services.
3. Mise en place de nouveaux professionnels : Les gestionnaires de cas (2 recrutements pour cette expérimentation)

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

Le projet

- Les deux secteurs géographiques permettront de mener **l'expérimentation** sur des territoires aux morphologies différentes et inégalement pourvus en services (un territoire très urbain et un territoire à forte ruralité)
- Communauté Urbaine du Grand Nancy : 20 communes, 278 000 habitants
- Territoire Lunévillois : 165 communes, 76800 habitants (dont 20 000 à Lunéville)

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

Organisation autour d'un pilote local – comité de pilotage

- Un comité de pilotage qui assure la gestion administrative, stratégique et financière de la MAIA composé de représentants du conseil général, des réseaux de santé, des CCAS, des Caisses d'Assurance Maladie, de la DDASS, de l'ARH, des caisses de retraite, des usagers (associations Alzheimer), et des représentants des établissements et professionnels de santé,
- **dont hôpital de jour !**

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

Organisation – comité exécutif

- Un comité exécutif / cellule de coordination de la MAIA

Composé de membres des CLIC (parmi les équipes APA et MDPH) et des médecins coordonnateurs des deux réseaux gérontologiques, de partenaires ayant une compétence spécifique en matière de maladie d'Alzheimer, de partenaires s'adressant à toutes les personnes âgées en perte d'autonomie et de partenaires ayant une compétence dans le domaine du handicap

dont hôpital de jour !

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

Organisation – comité exécutif

- Ses missions :
Définir les modalités et les moyens de fonctionnement de l'expérimentation, mettre en œuvre le guichet unique d'accès à la gestion de cas, les critères précis d'admission et éventuellement la clôture de la gestion de cas, définir les procédures de partage d'informations... **dont hôpital de jour !**

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

Les partenaires du projet

- Les CLIC et les réseaux gérontologiques,
- les établissements de santé **dont hôpital de jour !**
- les professionnels de santé libéraux
- les services de soins infirmiers à domicile et structures d'aide à domicile.
- les EHPAD et foyers-résidences
- les représentants des usagers et les associations de bénévoles
- Les collectivités territoriales : CG, CCAS ...

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

Organisation – point d'accès unique

- Le point d'accès unique est le CLIC du conseil général (décliné sur Nancy et sur Lunéville)
- Ensuite, un coordonnateur est désigné par la MAIA en fonction de la situation de la personne atteinte : référent médico-social choisi au sein des équipes de conseillères des CLIC ou des infirmières coordinatrices des réseaux
ou gestionnaire de cas dans les situations complexes

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

La population concernée

- Critère de sélection de la population concernée :
 - Diagnostic effectué par un neurologue libéral, une consultation mémoire (CM), le centre mémoire de ressource et de recherche (CMRR), une structure de gérontopsychiatrie, un gériatre hospitalier **dont hôpital de jour !** ou coordonnateur d'EHPAD,
 - En l'absence d'un tel diagnostic, ou en cas d'impossibilité de déplacement de la personne concernée, on se base sur le diagnostic posé par le gériatre du réseau gérontologique ou du gériatre départemental à l'issue de l'évaluation effectuée au domicile, l'un et l'autre ayant pris l'attache du médecin traitant.

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

La population concernée

- Critères d'inclusion dans le système gestionnaires de cas :
présence facteurs de vulnérabilité associés au diagnostic de Maladie d'Alzheimer = situation « à haut risque »:
 - Environnement multiple (famille, conjoint, enfants..) en désaccord sur le projet de vie et de soins
 - Environnement déficient : personne isolée, rupture familiale, absence d'aidants naturels, épuisement des aidants
 - Présence de troubles du comportement actifs, de type oppositionnels et/ou de refus

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

Les gestionnaires de cas

- Il est le correspondant privilégié des intervenants pour la coordination des soins et des services, aussi bien dans le champ d'action sociale que sanitaire **dont hôpital de jour !**
- Il est responsable du processus d'intervention défini après évaluation des besoins sanitaires et sociaux de la personne concernée; il assure le rôle de personne ressource coordinatrice pour la personne et ses proches, planifie les services nécessaires, fait les démarches et accompagne la personne pour l'admission à ces services. Il assure également un suivi de la réalisation des services planifiés, organise le soutien et coordonne les différents intervenants impliqués. Il s'assure d'une révision périodique du plan proposé
- **Questions juridiques et éthiques : partage de l'information ? Légitimité ? Libre choix du patient ?**

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

Les gestionnaires de cas

- Il est le correspondant privilégié des intervenants pour la coordination des soins et des services, aussi bien dans le champ d'action sociale que sanitaire **dont hôpital de jour !**
- Il est responsable du processus d'intervention défini après évaluation des besoins sanitaires et sociaux de la personne concernée; il assure le rôle de personne ressource coordinatrice pour la personne et ses proches, planifie les services nécessaires, fait les démarches et accompagne la personne pour l'admission à ces services. Il assure également un suivi de la réalisation des services planifiés, organise le soutien et coordonne les différents intervenants impliqués. Il s'assure d'une révision périodique du plan proposé
- **Questions juridiques et éthiques : partage de l'information ? Légitimité ? Libre choix du patient ?**

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

Pertinence du partenariat MAIA / Hôpital de jour gériatrique : une évidence

- MAIA et Hôpital de jour : des lieux de soins et de partage : un « Nous » collectif
- Projet réfléchi d'emblée dans une réflexion éthique
- Mots clés : lien, authenticité, éthique, diversité, filière construite, lisibilité
- Et dans l'air du temps !!!!

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

Pertinence du partenariat MAIA / Hôpital de jour gériatrique

Un débat à suivre, des idées à partager, une expérience à tenter !!!

Contacts : Dr Marie-Hélène NOEL- Dr Éliane ABRAHAM
Maison Hospitalière Saint-Charles - Nancy
Tél : 03.83.17.58.07
Mail : mh.noel@saint-charles.fr
e.abraham@saint-charles.fr